

Changement de nom de famille

Par maud, le 16/11/2011 à 13:46

Bonjour,

J'ai 27 ans, reconnue par mère et père (non marié). Je porte le nom de ma mère et voudrais y ajouter celui de mon père. Est-ce possible? Si oui, que dois-je faire?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par amajuris, le 16/11/2011 à 14:01

bjr,

vous ne pouvez pas changer de nom de famille sans motif légitime. votre nom de famille est celui figurant sur votre acte de naissance. vous pouvez ajouter le nom de votre père à celui de votre mère à titre d'usage. cdt